



Lycée d'enseignement
agricole privé
de Nermont
2 rue de Nermont - BP64
28202 Châteaudun Cedex

1929-2019
90 ANS



Nermont, le 11 juillet 2023

Madame, Monsieur,

Votre dossier étant complet (ou presque), l'inscription de votre enfant est validée. Je vous remercie de votre confiance pour la nouvelle année scolaire 2023-2024.

Voici quelques informations à retenir pour la rentrée 2023-2024.

1. La rentrée

Pour les 4èmes et 3èmes → Le lundi 4 septembre 2023 à 14h00 (appel dans la cour).
Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 13h00 à l'internat.

Pour les 2^{nde} SAPAT → le lundi 4 septembre 2023 à 14h30 (appel dans la cour)
Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 14h00 à l'internat.

Pour les 1^{ère} SAPAT → le lundi 4 septembre 2023 à 14h30 (appel dans la cour)
Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 14h00 à l'internat.

Pour les Term SAPAT → le lundi 4 septembre 2023 à 14h30 (appel dans la cour)
Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 14h00 à l'internat.

Pour les 2^{nde} Orientation Professionnelle → le lundi 4 septembre 2023 à 14h30
(appel dans la cour)
Les élèves internes sont invités à se présenter à partir de 14h00 à l'internat

Nous vous informons que le 7 septembre, une marche avec toute la communauté éducative sera organisée sur le site de Nogent le Rotrou. Le déjeuner se fera sur place et fourni par l'établissement. Chaque élève doit venir en tenue adaptée et peut apporter un petit sac à dos avec une bouteille d'eau et un petit encas pour le matin.

Site de Nermont

2 Rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex
☎ : 02 37 44 60 60
accueil@nermont.fr
<https://www.nermont.fr>



LEAP de Nermont Site de Châteaudun
- Site de Nogent Le Rotrou



Site du Perche

35 Rue de la Touche
28400 Nogent-le-Rotrou
☎ : 02 37 53 42 70
accueil@nermont.fr
<https://www.nermont.fr>

2. La liste des fournitures pour les cours et l'internat

Pour obtenir les listes de fournitures, il faut vous connecter sur notre site internet : www.nermont.fr et télécharger le ou les documents adéquats. Rubriques : « Rentrée 2023 » « Site de Nogent ».

Si vous n'avez pas internet, n'hésitez pas à appeler notre secrétariat au 02.37.44.60.60 .

3. Réunions de rentrée, à noter dans vos agendas !!!

Classes	Dates
4 ^{ème}	Vendredi 15 septembre 17h
3 ^{ème}	Vendredi 15 septembre 17h
2 ^{nde} SAPAT	Vendredi 15 septembre 17h
1 ^{ère} SAPAT	Vendredi 15 septembre 17h
2 ^{nde} Orientation Professionnelle	Vendredi 15 septembre 17h
Terminale SAPAT	Vendredi 8 septembre 17h

4. Le Règlement intérieur

Le règlement intérieur est consultable sur notre site internet et sera distribué à chaque élève à la rentrée, il faudra le signer. Il est recommandé de le lire avant la rentrée.

5. Le dossier de bourse.

Vous devez vous manifester auprès de Madame Augereau au : 02.37.44.60.56 (ligne directe) le plus tôt possible et impérativement avant la mi-septembre.

Si vous êtes déjà boursier, il faut refaire une demande pour les classes de 2^{nde} Pro SAPAT et les redoublants.

6. Les Horaires des cours

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Début des cours	9h00	8h00	8h00	8h00	8h00
Fin des cours	17h00	17h00	12h00	17h00	16h00

Site de Nermont

2 Rue de Nermont - BP 64
28202 Châteaudun Cedex
☎ : 02 37 44 60 60
accueil@nermont.fr
<https://www.nermont.fr>



LEAP de Nermont Site de Châteaudun
- Site de Nogent Le Rotrou



Site du Perche

35 Rue de la Touche
28400 Nogent-le-Rotrou
☎ : 02 37 53 42 70
accueil@nermont.fr
<https://www.nermont.fr>

7. Les stages

Le calendrier des stages est à télécharger sur notre site internet : www.nermont.fr dans la rubrique : « Rentrée 2023 » « Site de Nogent ».

8. Le paiement

Vous avez la possibilité de régler par prélèvement automatique. Attention Si vous avez opté pour ce mode de règlement, nous vous rappelons que vous devez régler **le mois de septembre par chèque ou tout autre moyen**. En effet les prélèvements ne seront mis en place qu'à partir du mois d'octobre. Merci de votre compréhension.

9. Internat

Un état des lieux des chambres sera fait pour chaque élève interne dès la rentrée, celui-ci sera signé de la direction, de l'élève et de sa famille. Il devra être retourné au lycée accompagné d'un chèque de caution d'un montant de 200 euros, si vous ne l'avez pas adressé avec votre dossier d'inscription. Cette caution sera encaissée en cas de dégradations constatées.

10. Pronote

Dès la rentrée, un code Pronote sera distribué à chaque élève et chaque responsable. Nous vous demandons pour faciliter les contacts de contrôler vos coordonnées et de les modifier si nécessaire. Le lycée communique avec les familles par ce biais d'où l'importance de ce contrôle. N'hésitez pas à nous contacter en cas de difficulté pour vous connecter.

Votre enfant sera formé à cet outil informatique dès la rentrée. Les parents auront la possibilité d'être initié lors des réunions de rentrée.

11. Direction et services administratifs.

Monsieur Xavier Marin, Directeur et Madame Marie Levassor, Directrice-adjointe, assurent le fonctionnement des sites de Châteaudun et Nogent le Rotrou en lien avec la vie scolaire et l'équipe des enseignants.

La vie scolaire est assurée par Madame Krystyna Gouhier sur le Site de Nogent le Rotrou et Monsieur Silvère Plantin sur le site de Châteaudun.

Les services administratif et comptable sont centralisés sur le site de Châteaudun au 2 rue de Nermont, pour toute demande : 02 37 44 60 60 secretariat@nermont.fr ou 02 37 44 60 56 comptabilite@nermont.fr.

Nous vous informons que le lycée sera fermé du 14 juillet au 15 août 2023 inclus. En cas d'urgence joindre l'établissement sur l'email : directeur@nermont.fr.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

Le Directeur,

Xavier Marin